



Amicale des Anciens et Sympathisants
Des 95^e RI et 85^e RI

Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot-Groupement 93



Bulletin de l'année 2025



***Tous les membres du comité de l'Amicale vous souhaitent
une belle année 2025,***

L'amicale des anciens et sympathisants des 95° et 85° Régiments d'Infanterie et son président tiennent à vous présenter ainsi qu'à vos proches, tous leurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous espérons qu'elle vous apportera le bonheur, la santé et la concrétisation des projets qui vous tiennent à cœur.

Nous souhaitons également profiter de cette occasion pour vous remercier de votre engagement au sein de l'amicale.

Sans vous, il aurait été difficile de mener à bien les projets que nous avons portés et qui seront développés dans ce bulletin.

Toutes ces réalisations n'ont été rendues possibles que grâce à votre participation ou votre soutien.

En cette nouvelle année, j'espère que notre amicale vous apportera la satisfaction recherchée et que nous resterons liés par notre camaraderie et amitié ainsi que par les valeurs communes que nous défendons, pour encore longtemps.



Le Mot du Président

Chers membres de l'Amicale et chers Amis,

L'année deux mille vingt-quatre a été la plus chaude jamais enregistrée à la surface de la terre. Cela n'augure pas de bonnes choses pour l'avenir mais nous devons faire avec et la vie continue.

Dans ce monde la température politique, militaire et économique semble particulièrement élevée. L'effet Trump ne peut qu'attiser le feu ...

Un regain de tensions géopolitiques se développe que ce soit en Asie, au Proche et Moyen Orient et sur le sol européen où les combats perdurent.

En France, malgré une situation économique et sociale perturbée, nous avons particulièrement apprécié le succès des jeux olympiques, la réouverture de Notre-Dame de Paris et les réussites technologiques tel le lancement de la nouvelle fusée Ariane...

Notre nation assure encore sur tout le territoire son devoir de transmission de mémoire en commémorant dignement les 80 ans du Débarquement du 6 juin 1944 et la libération progressive de notre pays, le 70^e anniversaire des combats de Dien Bien Phu

Face à cette situation ambiante, Il nous faut mettre en place de nouveaux schémas d'existence. Le concept Symbiocène permettant une nouvelle approche de l'empreinte des humains sur la Terre peut être un des éléments de réponse à la situation afin d'éviter l'effondrement global de notre système.

Vive le 95^{ème} RI, vive le 85^{ème} RI et que vive l'Amicale.

Jean-Paul VOLCLAIR



Compte-rendu de l'Assemblée générale 2024.

Le 7 avril 2024, à 10h30, les membres de l'Amicale des Anciens et Sympathisants des 95^e et 85^e Régiments d'infanterie se sont réunis en assemblée générale ordinaire aux Écoles Militaires de Bourges sur convocation du président datée du 15 mars 2024. Une feuille de présence a été établie, quarante amicalistes à jour de leur cotisation pour l'année 2024 étaient présents ou représentés.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

Accueil, recueil des cotisations
Rapport d'activité
Rapport moral
Rapport financier
Vote pour le conseil d'administration
Questions diverses

Membres du bureau

<i>Président</i>	<i>Jean-Paul VOLCLAIR</i>
<i>Vice-Président</i>	<i>Philippe MONTALBOT</i>
<i>Secrétaire</i>	<i>Alain BONNEAU</i>
<i>Trésorier</i>	<i>François HORNICK</i>

Toutes les décisions ont été prises à main levée, à la majorité des votants.

Rapport financier

François HORNICK notre trésorier a exposé les comptes pour 2024. Qu'il soit remercié d'avoir accompli cette tâche.

Bilan financier de l'année 2024			
Charges		Recettes	
Fournitures de bureau	447,22 €	Adhésions + Dons	1320,00 €
Assurance MACIF	125,09€	Subventions (Mairie Bourges , F NAM)	660,00 €
Frais de courrier	108,36 €		
Frais de réunion-CA	424,63 €	Tombola	315,00 €
Frais AG+ tombola	1149,06 €	Participation repas AG	1184,00 €
Cotisations F NAM	146,00 €		
Dons versés	100,00 €	Intérêts Livret A+ PS	144,04 €
Divers (gerbes)	157,00€		
Cénotaphe VILLAUDY	478,02 €		
TOTAL charges	3133,38 €	TOTAL recettes	3 623,04 €
Excédent	489,66 €		
TOTAL Produits	3 623,04 €		

État des comptes au 31/12/2024

Compte chèques CREDIT AGRICOLE	Numéraire en caisse	Livret A et parts sociales (C.A.)	TOTAL Avoir
963.28 €	250.03 €	5206.44 €+30 €	6449,75 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents

Rapport moral

Chers membres de l'Amicale et chers Amis, nous sommes tous, chacun à notre niveau, des acteurs du devoir de mémoire.

L'amicale y contribue, à son échelon, par sa participation aux cérémonies patriotiques nationales et locales ainsi qu'aux différents événements liés à ce thème.

Nous voulons faire perdurer l'image des 95° et 85° régiments d'Infanterie et faire connaître leurs histoires aussi que leurs glorieux faits d'armes. Pour ce faire, nous avons réalisé deux expositions sur le 95° RI à Bourges en septembre et novembre 2024, sans oublier les articles que nous publions dans notre bulletin annuel.

Nous avons été représentés le 11 novembre 2024 à Mattexey, haut lieu où nos anciens se sont illustrés, il y a été lu un message de l'amicale et une couronne de fleur a été déposée en notre nom sur le monument du 95° RI.

Les écrits de nos adhérents relatés dans ce bulletin sont un bel exemple de diffusion de notre patrimoine historique régimentaire, telle la suite du récit de la campagne du 85° RI durant la guerre de Crimée ou les récits de la vie d'Auguste MILLET et de la famille VILLAUDY.

En 2024, nous avons répondu présents à l'ensemble des demandes des autorités civiles et militaires et dans la mesure du possible à celles des associations d'anciens combattants.

Nous avons pu réaliser notre assemblée générale au sein des Ecoles Militaires de Bourges en présence de son général et du colonel commandant le Centre des Formations Administratives des EMB qui a la garde du drapeau du 95° RI.

Nous avons mené à bien le projet concernant la réalisation de moyens de communication à l'aide des kakemonos. J'adresse nos remerciements aux réalisateurs de ce travail. Ces affiches ont été présentées au public pour la première fois lors de l'exposition 95° de ligne.

Une grande partie de notre énergie a été consacrée en 2024 :

- à la conception et la réalisation de l'exposition de la Mairie en novembre,
- et au « cénotaphe VILLAUDY » qui se finalise de la meilleure façon.

Je tiens à remercier sincèrement le comité qui s'est investi dans ces projets ainsi que la Mairie de Vasselay et le Souvenir Français pour leur aide et leur soutien financier.

A la suite de l'assemblée générale 2025, le cénotaphe VILLAUDY reconstruit à l'intérieur du cimetière de Vasselay sera inauguré.

L'amicale dispose maintenant d'une page web sur le site internet d'Agora Défense.

Merci à son président Yves DEBONO et à Jean Pierre GARNIER pour cette réalisation.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents.

Rapport d'activités

L'amicale compte à ce jour 80 membres, 68 se sont acquittés de leur cotisation en 2024. L'adhésion 2025 reste à 20 €, même tarif que les années passées.

Nous avons une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés en 2024. Lors de la minute de silence au cimetière nous aurons une pensée en souvenir de Monsieur André VIART, des épouses de Stéphane Czemerega et de Jean-Luc Charpagne. Nous leur exprimons notre soutien et notre amitié.

Pour de raisons économiques et environnementales la convocation à l'assemblée générale 2025 ainsi que le bulletin de l'année sont adressés par mail à ceux qui possèdent une adresse électronique.

Cette année notre association a contribué à la réalisation d'un projet pédagogique avec les écoles de Vasselay. N'hésitez pas à communiquer autour de vous que l'amicale peut soutenir des projets scolaires liés au devoir de mémoire.

Nous avons participé à l'ensemble des cérémonies et manifestations commémoratives où nous avons été invités. Nous pouvons en citer en quelques-unes :

L'amicale était présente à l'Assemblée Générale des Médailles Militaires et de la Fédération Maginot, à la cérémonie de la gendarmerie et des écoles militaires de Bourges,

Trois visites ont été organisées par les Amis du Patrimoine de l'Armement de Bourges au mois de juin afin de nous permettre de découvrir ses collections. Un grand merci aux équipes qui nous ont reçus pour leur sympathique accueil et la qualité des exposés.

Lors de la cérémonie du 11 novembre à Mattexey, une gerbe au nom de l'amicale a été déposée au pied de la stèle du 95 RI.

Comme l'année passée, lors des Journées du patrimoine de septembre, nous avons présenté le 95 RI à l'enclos Sainte Jeanne.

Nous étions présents à la cérémonie en souvenir du LCL Jules Gaucher mort il y a 70 ans lors de la bataille de Bien Bien Fhu. Un détachement de la légion étrangère a rendu les honneurs devant sa tombe. Ce fut un moment particulièrement émouvant.

Nous étions présents à la cérémonie départementale d'hommage aux héros de la gendarmerie qui s'est déroulée à l'intérieur la Halle de la place de la Nation.

La prise d'Arme de rentrée des Écoles Militaires de Bourges était de belle facture. La cérémonie de la libération de Bourges fut un réel succès, les véhicules et les reconstitutionneurs de cette période y furent remarqués.

L'exposition du 95 RI à la Mairie de Bourges qui a eu lieu tout le mois de novembre reçut bon nombre de visiteurs, la petite fille de notre grand ancien l'adjudant Pericard ayant elle-même fait le déplacement.

Les Ecoles Militaires de Bourges nous ont fait l'honneur d'apporter le drapeau du régiment pour l'inauguration. Un grand merci à tous les contributeurs de cette belle réussite.

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité des membres présents

Election du conseil d'administration

L'assemblée a élu, à l'unanimité des membres présents, les candidats présentés sur la liste jointe. Sont donc élus membres du conseil d'administration :

<i>Monsieur</i>	<i>Bernard ANDRE</i>
<i>Monsieur</i>	<i>Alain BONNEAU</i>
<i>Monsieur</i>	<i>René COUETTE</i>
<i>Monsieur</i>	<i>Jean-François DOUCET</i>
<i>Monsieur</i>	<i>Bernard DUPERAT</i>
<i>Monsieur</i>	<i>Jean-Pierre GARNIER</i>
<i>monsieur</i>	<i>Jean-Luc MAILLET</i>
<i>Monsieur</i>	<i>Philippe MONTALBOT</i>
<i>Monsieur</i>	<i>François HORNICK</i>
<i>Madame</i>	<i>Nathalie PASDELOUP</i>
<i>Monsieur</i>	<i>Jean-Pierre PEAUDECERF</i>
<i>Madame</i>	<i>Françoise TROTIGNON</i>
<i>Monsieur</i>	<i>Jean-Pierre TROUVE</i>
<i>Monsieur</i>	<i>Jean-Paul VOLCLAIR</i>

Activités 2025

Les activités de l'année 2025 ont commencé par la participation de quatre membres du comité en février aux commémorations du 80ème anniversaire de la libération d'HERCHING lors de la seconde guerre mondiale.

A la suite de l'assemblée générale de l'amicale le cénotaphe Joseph VILLAUDY sera inauguré avec la participation des élèves de la commune et la chorale Agora Défense.

Nous envisageons, au second semestre, de participer à la fête des associations du dimanche 7 septembre et de visiter des musées militaires de Bourges ou la maison de la mémoire militaire à Châteauroux.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

Fait à BOURGES le 07 avril 2024

A Vasselay, sur le chemin de la mémoire.

A la recherche des traces laissées par un poilu et sa famille.

En cette année commémorative du centenaire de la première guerre mondiale, je vous propose de découvrir ou redécouvrir, sur la commune de Vasselay, un petit monument méconnu et tombé dans l'oubli. Il est pourtant bien visible, élevé au lieu-dit Le Buisson, le long de la route de Mery-es-Bois à l'intersection de la route de St Georges sur Moulon.

Qui se souvient et qui peut dire aujourd'hui ce qu'il commémore ?

En s'approchant du cénotaphe, on aperçoit quelques traces d'une inscription gravée dans la pierre. Avec le temps, elle est devenue peu lisible, mais dans les années 1970 on pouvait lire sans trop de difficultés :

**« A LA MEMOIRE DE JOSEPH VILLAUDY - TOMBE AU CHAMP D'HONNEUR - DISPARU A
DOUAUMONT LE 26 FEVRIER 1916 A L'AGE DE 34 ANS - PRIEZ POUR LUI »**



Qui était Joseph VILLAUDY dont le nom est également inscrit sur le monument aux morts de la commune ? Sa famille s'est éteinte sans descendance et sans laisser d'archives familiales. C'est donc en explorant les archives départementales, communales, paroissiales et militaires que j'ai pu retracer cette chronologie familiale.

François-Joseph VILLAUDY, pour l'état civil, naît le 27 septembre 1881 à Vasselay. Cinq jours plus tard, il est baptisé par l'abbé Etienne Casimir LEBEAU (1830-1889) curé de la paroisse (1861-1883). Ses parents sont tous deux originaires de St Martin d'Auxigny. Son père, Etienne VILLAUDY, est né le 29 décembre 1844 et sa mère, Marie Magdeleine BERTHIER (ci-contre), est née le 12 octobre 1853. Ils se sont mariés à Vasselay le 22 juin 1880 et sont domiciliés dans cette commune au lieu-dit Le Buisson, hameau situé à cheval le long de la route de Mery-es-Bois à 2,8 km du bourg en direction du village de La Rose. Ils sont propriétaires de leur exploitation agricole sur laquelle ils travaillent, aidés de 2 ou 3 domestiques. François-Joseph n'a pas encore 4 ans quand sa sœur, Marie Louise Armantine, pousse son premier cri le 23 août 1885.



Son père, siégera sans interruption jusqu'à son décès, pendant 33 ans au sein du conseil municipal de Vasselay. Elu pour la première fois le 4 mai 1884, il sera réélu successivement pendant 7 mandats. Le 9 juillet 1899, à la suite du décès du 1^{er} adjoint, M. Gilbert TROUVE, il sera élu 1^{er} adjoint et réélu à ce même poste lors des élections suivantes du 6 mai 1900.

Le 13 novembre 1902, le maire, M. Joseph DUBOIS DE LA SABLONNIERE, qui a protesté contre la laïcisation qu'il juge contraire aux intérêts et aux sentiments de la population est révoqué. Il est remplacé le 30 novembre par M. Etienne VILLAUDY qui occupera le poste de maire jusqu'aux nouvelles élections du 1^{er} mai 1904.

Le 3 mai 1898 vers 9h du matin, alors qu'ils sont partis à la foire de Bourges et pendant qu'un orage de grêle éclate, un incendie se déclare dans leur grange qui brûle entièrement.

A la mobilisation générale du 1^{er} août 1914, François-Joseph a 32 ans. Toujours célibataire, il habite chez ses parents et travaille avec eux sur l'exploitation agricole. Soldat de la classe 1901, il a effectué ses trois ans de service militaire au 152^e RI de Gérardmer de novembre 1902 à septembre 1905. Sur sa fiche, il est précisé que sa taille est de 1m 67, et que son degré d'instruction a été classé dans le niveau 3 ce qui veut dire qu'il sait lire et écrire. Passé dans la réserve avec le traditionnel certificat de bonne conduite, il est affecté au 95^e RI de Bourges qui forme avec le 85^e RI de Cosne-sur-Loire la 31^e brigade d'infanterie, forte d'environ 7 000 hommes. Le régiment l'a rappelé pour deux périodes d'exercices de quinze jours chacune en 1909 et 1911.

Le 4 août, celui qui était appelé à succéder à son père à la tête de l'exploitation, abandonne la moisson en cours et

fait ses adieux à sa famille pour rejoindre son affectation à Bourges. Le 6 août le 95^e RI quitte ses quartiers pour se diriger vers la Lorraine, mais François-Joseph reste au dépôt. Il ne rejoindra son régiment, dans la zone des armées, que le 22 juillet 1915 où il sera versé à la 6^e compagnie du 2^e bataillon. Le 95^e est alors en position dans la Meuse depuis octobre 1914 en forêt d'Apremont (Bois-Brûlé) resté dans la mémoire du régiment.

Nous sommes maintenant en février 1916

La guerre entre dans son dix-huitième mois. Deux brisques cousues sur le bras gauche pour ceux qui, jusque là, ont fait toute la campagne. C'est l'hiver, il neige et le thermomètre descend souvent à moins vingt degrés. Depuis le début du mois le 95^e, retiré de première ligne, a pris ses cantonnements au camp Belrain pour une période d'instruction. On est là dans la vallée de l'Aire à une trentaine de kilomètres au sud de Verdun.

Quinze jours plus tard le 21 février à Verdun, après un bombardement d'une violence inouïe qui dure neuf heures, l'armée allemande qui a massé une dizaine de divisions au nord de la région fortifiée en lance six, dans l'après midi, à l'assaut des positions françaises tenues par deux divisions, les 51^e et 72^e dont les régiments de première ligne sont en partie anéantis par le déluge d'acier. C'est le début de la bataille de Verdun qui ne se terminera qu'en décembre 1916.

Au même moment, le soir du 21, le 95^e reçoit l'ordre de passer en cantonnement d'alerte tout comme le 85^e présent lui-aussi au camp Belrain. La 31^e brigade et quelques autres unités suffisamment proches de Verdun sont les seules disponibles pour essayer de barrer la route aux allemands.

Le jeudi 24 en fin de journée, après avoir parcouru à marche forcée une cinquantaine de kilomètres en 36 heures, le 95^e se positionne près et dans le village de Douaumont. Le 85^e n'est pas très loin, à moins de 3 km. au nord-ouest près de Louvemont. Le lendemain vers 4 h du matin le 1^{er} bataillon du 95^e passe à l'attaque appuyé par le 2^e bataillon. Mais l'affaire tourne mal face à des forces adverses beaucoup plus importantes. Le bataillon est anéanti. Pendant toute la journée, le secteur est soumis à un bombardement ininterrompu de tous calibres et d'une extrême violence. Les allemands progressent et s'emparent sans combat du fort de Douaumont. A la tombée de la nuit, les fantassins français qui n'ont toujours pas mangé ni dormi depuis deux jours, sans liaisons avec l'arrière et sans soutien de l'artillerie, ont fait face à l'avancée des assaillants. Le lendemain, les survivants aidés par des tirailleurs arrêtent encore l'offensive allemande au milieu d'un déluge de feu effroyable, supportant attaques et contre-attaques incessantes. Le samedi 26, à partir de 18h, des éléments d'unités arrivées en renfort à Verdun commencent à relever la brigade qui redescend le 27 sur Verdun.

En trois jours, le 95^e a perdu près de sept cents hommes tout comme le 85^e avec plus de neuf cents hommes hors de combat. Les deux régiments viennent de vivre en terme de pertes les mêmes heures sombres vécues un an et demi plus tôt à Sarrebourg. Quelques jours plus tard, le régiment sera cité à l'ordre de l'armée pour avoir été, pendant deux jours, le « bouclier de la France ». « Verdun 1916 » sera brodé sur son drapeau.

C'est au cours de la journée du 26 février que François-Joseph est tué. Il avait 34 ans.

Son corps ne sera jamais retrouvé. C'est pourquoi, en l'absence de dépouille, le décès ne pouvant être constaté, il faudra attendre un jugement du tribunal civil de Bourges du 5 janvier 1922 pour que son acte de décès soit établi et transcrit le 16 janvier suivant sur le registre des décès de la commune de Vasselay.

Décès fixé par jugement déclaratif sur requête

Extrait des minutes du Greffe du Tribunal civil de Bourges :

« Le Tribunal, Vu la requête qui précède et les pièces à l'appui

- Vu les conclusions écrites du ministère public,

- Ouï, Monsieur le Procureur de la République *Rouffet*, en ses conclusions orales, après en avoir délibéré conformément à la loi, attendu que la requête qui précède est régulière en la forme et juste au fond, qu'il y a lieu d'y faire droit,

- Par ces motifs, déclare constant le décès de *François-Joseph Villaudy*, né à *Vasselay* le 27 septembre 1881

- Ordonne la transcription du présent jugement sur les registres de décès de l'année courante de la commune de *Vasselay*, Le tout dans l'intérêt de l'ordre public.

Ainsi fait et prononcé par le Tribunal civil de *Bourges* en son audience civile et publique du 5 janvier 1922 où siégeaient Messieurs *Siboulet* président, *Montlouis* juge, en présence de M. le Procureur de la République».

On ne sait pas quand la famille a été informée de sa disparition, mais à peine neuf mois après le décès de François-Joseph, son père s'éteint à l'âge de 72 ans le 11 novembre 1916. Le Conseil municipal en reconnaissance des services qu'il avait rendus à la commune décide de ne percevoir aucun droit pour le corbillard qui a servi à conduire le corps au cimetière de St Martin d'Auxigny. Sa fille, très touchée par cette décision remettra au maire un don en espèces pour le bureau de bienfaisance.



Marie Louise Armantine (ci-contre), pour honorer la mémoire de son frère, fait élever après la guerre le cénotaphe (date inconnue). Entouré d'une grille en fer et surmonté d'une croix, il est orné de la branche de laurier synonyme de victoire, de la croix de guerre et de la médaille militaire.

Les années passent.

Marie Louise Armantine, âgée de 47 ans, se marie à Vasselay le 14 septembre 1932 avec M. Ursin ASSADET, 54 ans, de Menetou-Salon. Sa mère décède deux mois plus tard le 27 novembre 1932 à 79 ans. Le 28 janvier 1935 M. Ursin ASSADET est pour un an le nouveau bâtonnier de St Vincent. Il décède le 25 septembre 1942 à l'âge de 64 ans. Restée seule et sans descendance, Marie Louise Armantine fait de son beau-frère, le chanoine Arthur Alexandre ASSADET, né le 25 novembre 1881 à Menetou-Salon, curé de St Pierre le Guillard à Bourges, son légataire universel auquel elle lègue toute sa fortune et ses biens. Elle se retire ensuite aux Labbes à St Martin d'Auxigny où elle décède à l'âge de 63 ans le 13 septembre 1948. Quatre ans plus tard, le 5 janvier 1952, c'est au tour du Chanoine ASSADET, âgé de 70 ans.

Après avoir vécu et travaillé à Vasselay les membres de la famille VILLAUDY-ASSADET reposent dans leur terre ancestrale au cimetière de St Martin d'Auxigny.

François-Joseph,

- Un, parmi les 8,5 millions de mobilisés.
- Un, parmi les 1,4 millions de morts pour la France (chiffre arrondi et retenu).
- Un, parmi les 250 000 disparus.
- Un anonyme parmi des millions d'anonymes qui ont fait leur devoir.

Après sa mort et celle de son père quelques mois plus tard, la mère et la fille, dont on ne peut mesurer le chagrin, se retrouvent seules. Elles doivent faire face à de nombreuses difficultés pour diriger l'exploitation agricole et apprendre à vivre et à travailler sans les hommes et aussi sans les chevaux qui ont été réquisitionnés pour le front.

La disparition de François-Joseph, sans sépulture, laisse non seulement cette famille endeuillée mais aussi sans lieu de recueillement et sans tombe à fleurir. En décidant de lui faire élever ce cénotaphe, près de la maison familiale, sur une parcelle de leur terre, là où il a vécu et travaillé, sa sœur a voulu offrir à sa famille ce lieu qui lui manquait. En choisissant une parcelle située à l'intersection de deux routes passantes, on peut aussi penser qu'elle a voulu y associer la population des alentours, dans un hommage collectif qui honore la mémoire de ses enfants morts pour la France.

Dans sa dimension locale, ce monument érigé pour redonner une identité à ce frère disparu et aussi pour conjurer l'oubli nous invite au devoir de mémoire. Il nous incite à rendre hommage à tous ceux qui ont combattu lors de cette grande guerre, et plus particulièrement aux enfants de Vasselay dont 31 ne sont pas revenus de l'enfer (pour une population, à l'époque, d'environ 730 habitants).

L'élévation d'un cénotaphe à la mémoire d'un soldat de la grande guerre est assez rare dans notre région. A l'heure de ce centenaire, il semble donc essentiel de tout mettre en œuvre pour préserver et entretenir ce témoin qui fait partie du patrimoine de la commune.



On doit à M. Jean-Luc MAILLET, de Saint Martin d'Auxigny, de pouvoir redonner un visage à ce poilu de chez nous. Il est l'auteur d'un ouvrage de plus de deux cents pages « MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918 Saint Martin d'Auxigny Saint Georges sur Moulon » et c'est au cours de ses recherches qu'il a retrouvé un exemplaire de la carte mortuaire portant en médaillon le portrait de François-Joseph dans sa tenue du 95^e.

Cette recherche s'appuie sur la consultation des archives papiers suivantes :
les registres de délibérations du conseil municipal de Vasselay, les registres paroissiaux de Vasselay et St Martin d'Auxigny, et les archives diocésaines. Et, sur Internet, la consultation des archives numérisées : archives départementales, mémoire des hommes, le journal de marche et opérations du 95^e (JMO) et l'historique de ce régiment.

Remerciements :

- M. Jean-Claude GORDET qui m'a remis les extraits des généalogies des familles VILLAUDY et ASSADET.

- M. Jean-Luc MAILLET, fin connaisseur de la grande guerre, pour son aide, ses conseils et la communication de plusieurs documents dont la copie de la carte mortuaire de François-Joseph et la photo du cénotaphe.

JP TROUVE

Lieu de mémoire

Un siècle plus tard, dans les années 2010, la présence singulière de ce monument perdu dans la campagne attire l'attention d'une association qui fait des recherches sur les calvaires de la région. M. Trouve transmet son texte à l'un des membres du groupe et de bouche à oreille ou plutôt d'association en association l'histoire parvient à l'amicale des anciens et sympathisants des 95^e et 85^e RI de Bourges. Le bureau décide alors de restaurer le cénotaphe pour en faire un lieu de mémoire dans cette période privilégiée du centenaire de la Grande Guerre. Une émouvante cérémonie d'inauguration de la restauration se déroule le 20 février 2019 en présence d'un bonne centaine de participants - peut-être plus - entourée d'une douzaine de drapeaux d'associations d'anciens combattants. Tout le monde se souvient de la Marseillaise chantée à cappella. Pour garantir la sécurité de l'événement sur un axe départemental fréquenté, les routes d'accès avaient même été coupées par la gendarmerie.



vers 2010 envahi par la végétation

20 février 2019 : après restauration

12 décembre 2022 : le désastre

Hélas, un premier désordre est noté en mars 2022 avec la détérioration de la grille sans doute par un engin agricole ou autre utilisé pour l'entretien des accotements. Et puis l'irréparable se produit au mois de décembre suivant quand un véhicule - vitesse excessive sans doute doublée de verglas matinal - ignore la balise de priorité sur la route qui fait face au monument et percute de plein fouet le cénotaphe qui explose littéralement sous le choc ne laissant qu'un tas de gravats.

Les démarches ultérieures pour obtenir réparation sont restées vaines. Si la parcelle non bâtie (un pré) sur laquelle le monument était construit est cadastrée et le propriétaire connu, le cénotaphe, lui, n'appartient légalement à personne puisqu'en fait il n'existe pas. Aucune pièce notariale n'atteste de sa présence. On ne peut que le regretter mais c'est ainsi malheureusement.

Bref, l'amicale obstinée remet l'affaire sur le métier et, soutenue par monsieur Jean-Luc Léger, le maire de Vasselay, trouve la solution dans ses projets de 2024 : reconstruire le cénotaphe presque à l'identique dans le cimetière de la commune où se trouve déjà le monument aux morts avec ses 31 noms de 14-18 gravés dans la pierre..

Rendez-vous est pris le 25 mars 2025 pour l'inauguration de cette seconde restauration, manifestation qui sera suivie de l'assemblée générale annuelle de l'amicale des 95e et 85e RI.

JL MAILLET

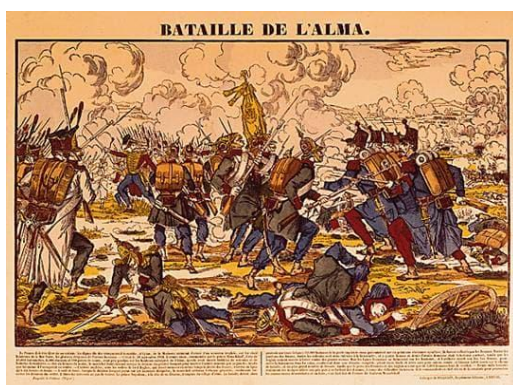
Doux cœur de Marie soyez mon salut		Doux cœur de Jésus soyez mon amour
<i>Vous qui l'avez connu et aimé</i> SOUVENEZ-VOUS DANS VOS PRIÈRES de JOSEPH VILLAUDY <i>Disparu au Fort de Douaumont, à Verdun</i> <i>le 25 février 1916, à l'âge de 34 ans</i>		
Tous ceux qui l'ont connu l'ont aimé parce qu'il était affectueux et bon. Seigneur, les qualités dont vous l'aviez orné nous le rendaient mille fois plus cher. Il était notre joie, notre bonheur, nous espérons qu'il serait bientôt notre appui, il nous laisse inconsolables.		
Si le Seigneur l'a ravi à notre tendresse, qu'il soit toujours l'objet de notre souvenir, car sa mémoire nous est douce comme un parfum et son nom vivra à jamais dans nos cœurs. Ne pleurons pas nos morts comme ceux qui n'ont pas d'espérance. (St-Paul). Le soldat chrétien qui tombe en défendant sa patrie trouve certainement la porte du ciel grande ouverte devant son âme et laisse un nom que les siens devront être fiers de porter. Seigneur, donnez-lui le repos éternel et que sur lui brille la lumière qui ne finit point. (Office des Morts). Notre-Dame de Lourdes, priez pour lui ! Saint-Joseph, priez pour lui !		

double-page intérieure de la carte mortuaire conservée par des descendants de Saint-Martin d'Auxigny. La photo collée dans l'emplacement laissé libre fut à n'en point douter découpée dans un exemplaire du cliché original de François-Joseph soldat. La date de la disparition est notée au 25 février alors que les documents militaires donnent le 26, ce qui n'a pas, il est vrai, une importance capitale. Par contre, la précision « au fort » est inexacte. Aucun élément du régiment n'a pénétré ou combattu dans le fort, même s'il en était très proche à l'ouest, à moins d'un kilomètre.

Quelques glorieux faits d'armes du 85^e RI (suite et fin)

Devenu Légion des Vosges en 1815, puis 10^e léger en 1820, le 85^e Régiment fait sous cette dernière appellation les campagnes d'Afrique de 1832 à 1836. Il reprend son nom de 85^e au moment de la guerre de Crimée.

Rappelons que, pour contrer les poussées expansionnistes du tsar de Toutes les Russies, s'est formée une coalition faite de l'Empire ottoman, de l'empire français, du Royaume-Uni et du royaume de Sardaigne. Les troupes de Napoléon III et de lord Palmerston attaquent la base navale de **Sébastopol** où est établie la flotte russe de la mer Noire. Elles débarquent, battent les troupes russes à la bataille de l'Alma et assiègent Sébastopol en 1855. Les défenseurs opposent une résistance acharnée, malgré le froid, la faim et les épidémies. Les Russes essaient de briser l'encerclement et subissent de lourdes pertes. Nos soldats du 85^e se montrent là dignes de leurs glorieux ancêtres. Le 13 juillet, le voltigeur Mango éteint, sous une grêle de mitraille, un pot à feu qui allait exploser dans la tranchée.



Dans la nuit du 27 au 28 juillet, les deux caporaux Bladignières et Alsace se font remarquer par leur sang-froid. Intrépides, ils n'hésitent pas à aller reconnaître un mouvement russe suspect. Armés de leur seule baïonnette, ils rampent jusqu'à quelques mètres de l'ennemi et reviennent rendre compte de leurs observations.

Le 20 août, le caporal Colonna, le grenadier Escarvage, le voltigeur Landais, le clairon Erize, les fusiliers Machin, Genaud, Piegay et Goannec sont cités à l'ordre de la division pour avoir, au péril de leur vie et à travers la mitraille, éteint des pots à feu lancés sur les troupes d'attaque. Le 8 septembre, le 85^e RI monte à l'assaut du petit redan de Carenage, l'enlève ainsi que les batteries arrière pendant que la place de Malakoff est emportée avec impétuosité par le général de Mac Mahon. Le régiment avait été obligé de monter à l'assaut à trois reprises Balaklava, le 25 octobre, Inkerman, le 5 novembre, sous un feu d'artillerie de flanc qui l'écrasait. Tout le monde, officiers et soldats, s'est montré digne de la vieille réputation du régiment mais le succès avait coûté la vie à bien des braves. Le colonel Javel avait été tué malgré le dévouement du soldat Charençon qui s'est jeté au-devant de son colonel

pour le protéger de son corps. Ce brave, qui avait reçu 11 coups de baïonnette, fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur. 21 officiers avaient été tués ou blessés, et 592 hommes mis hors de combat.



Après cette victorieuse mais si meurtrière guerre de Crimée, qui se terminera par le traité de Paris en 1856, le 85^e RI part en avril 1859 en Italie. Favorable à l'indépendance italienne, libérée du poids de l'Autriche, la France recevra Nice et la Savoie. L'armée française s'engage ainsi à Magenta avec son allié, le roi de Piémont-Sardaigne, contre l'Autriche, le 4 juin 1859.

La bataille est difficile ; l'empereur et son état-major manquent de peut-être faits prisonniers. Toutefois, le 85^e reçoit les éloges du maréchal de Canrobert. Le colonel Bellecourt est tué, ainsi que 29 officiers et 245 soldats. 6 officiers et 38 soldats étaient restés sur le champ de bataille. Pendant plus de cinq heures, le régiment soutient le choc des Autrichiens bien supérieurs en nombre et fait échouer un mouvement tournant tenté par l'ennemi.

La bataille de Magenta causera plus de 2 000 morts. Trois jours plus tard, Napoléon III entre à Milan et Mac Mahon est fait maréchal de France et duc de Turbigo.

A Solferino, dans la province de Mantoue, le 24 juin 1859, le 85^e repousse 7 attaques consécutives des Autrichiens dans la ferme de Casa Nova et contribue vaillamment à cette victoire : 7 officiers sont tués ou blessés, 13 sous-officiers et soldats sont tués. On compte 244 blessés et 64 disparus.

En 1867, le 85^e reçut un nouveau drapeau, l'ancien ne se résumant plus qu'à quelques lambeaux troués par les balles et la mitraille de Sébastopol, Magenta et Solferino.

Notre tableau d'honneur s'arrête là. Il a 157 ans.

L'année 1870 trouve le régiment à Metz. Pendant cette période, de la bataille de Borny à la capitulation de la ville, tous feront leur devoir. Le 14 août à Borny, il est placé en réserve. Le 16, à Rezonville, il soutient l'artillerie de garde. C'est le 18, à Gravelotte qu'il a 4 officiers blessés, 6 soldats tués et 95 blessés ou disparus.

De fait, l'adage, « ça tombait comme à Gravelotte » n'est pas usurpé. Le régiment couche sur le champ de bataille, et le lendemain, vers 4 heures, est donné l'ordre de repli. 4 compagnies du 3^e bataillon sont sur le point de tomber dans un piège tendu par les Prussiens qui font mine de se rendre mais, quand nos troupes s'approchent les repoussent à coups de fusil. Heureusement, les hommes s'en rendent compte et « rendent avec usure les coups de fusil reçus ».

Le 28 octobre, Metz capitule. Le 4^e bataillon du 85^e de ligne, destiné à rejoindre le 35^e régiment de marche est finalement envoyé dans les Vosges. Il se regroupe avec le 5^e bataillon et les deux forment un nouveau régiment nommé 85^e régiment de marche. Le dépôt est replié de Besançon à Villefranche-sur-mer. Un bataillon de marche du 85^e de ligne, resté à Besançon, entre dans la formation du 63^e régiment de marche.

En août 1871, le 85^e régiment de marche fusionne avec le 85^e régiment de ligne. En 1873, lors de la réorganisation des troupes d'infanterie, le régiment constitue une partie du 131^e régiment d'infanterie de ligne.

C'est en 1876 que le régiment s'installe à la caserne de Cosne-sur-Loire. Il reprendra en 1887 le nom de 85^e régiment d'infanterie et fournit un bataillon au 150^e d'infanterie.

Enfin, en 1901, il est rattaché au 8^e corps d'armée, 16^e division d'infanterie et 31^e brigade.

C'est sous cette forme et dans ce casernement qu'il sera appelé en 1914. Le 2 août, il donne naissance au 285^e RI, régiment de réserve.



Françoise TROTIGNON

UN FRANCAIS ORDINAIRE... MAIS CHANCEUX !

Auguste MILLET est né en 1882 au lieu-dit « Pouligny » à Charentonnay dans le Cher.

C'est une petite commune située à 5 km de Sancergues et à une douzaine de kilomètres de La Charité sur Loire (Nièvre)

Après son certificat d'études, il travaille sur l'exploitation familiale. A 20 ans, il est appelé pour servir sous les drapeaux pendant une période fixée à trois ans.

Sa passion pour les chevaux le fait intégrer la Cavalerie chez les Hussards.

A son retour, il reprend son métier de cultivateur et le 4 août 1914, après la déclaration de guerre, il est mobilisé au 85^{ème} régiment d'infanterie basé à Cosne sur Loire.

Il participe à tous les combats du 85^{ème} et du 95^{ème} RI : les Hauts de Meuse, le Bois Brûlé, le Chemin des Dames ...



Tabatières réalisées dans les tranchées par Auguste MILLET

Blessé trois fois, gazé deux fois, il lui restera de nombreuses séquelles, les chirurgiens n'ayant pas réussi à lui retirer tous ses éclats d'obus.

Libéré en juin 1919, il reprend ses activités agricoles et épouse en 1920, Jeanne FOURNIER, une voisine dont les trois frères sont morts à la guerre, eux aussi soldats du 85^{ème} RI.

De cette union naîtront deux filles dont Solange en 1922.

En 1936, il achète une ferme à Villabon, au lieu-dit « Le gros buisson » à trois kilomètres du camp d'Avord.

Le 10 mai 1940, il assiste médusé à l'attaque des « Stukas » qui détruisent tous les avions au sol. Seul un avion polonais réussit à décoller mais il est abattu en vol.

S'ensuit l'occupation avec sa ligne de démarcation à quelques kilomètres.

La Wehrmacht est omni présente et Auguste MILLET est réquisitionné pour surveiller les voies de chemins de fer à Avord afin d'éviter les sabotages.

Mission qu'il accomplit en alternance avec son travail et surtout la nuit.

Le 10 mai 1944, un bombardier « Stearling » de la Royal Air Force revient d'un parachutage dans le midi. Au matin, alors qu'il survole le camp d'Avord, il se perd dans le brouillard. Les allemands éclairent la piste et l'avion descend pour se repérer. Il est aussitôt abattu par la « FLAK » et tombe à proximité de la ferme.

Cinq membres d'équipage, âgés de 21 à 28 ans, sont tués sur le coup et seront inhumés au cimetière d'Avord. Le seul survivant vient se réfugier à la ferme.

Aussitôt, Auguste MILLET le transporte à Villequiers, au lieu-dit « La Chaumotte », PC des FFI où se trouvent également des parachutistes anglais de la SAS.

Le sergent-chef Auguste MILLET était titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre 14-18 avec palme et de plusieurs citations.

Adhérent à l'Union Nationale des Combattants, son président le propose en 1955 pour la Légion d'Honneur. Décoration qu'il n'obtint jamais car à l'époque, la Chancellerie croulait sous les demandes.

En juin 1962, à l'âge de 80 ans, il est victime d'une attaque cardiaque alors qu'il jouait aux cartes avec son voisin ... Un ancien poilu ...

Auguste LILLET était mon grand-père.

Bernard ANDRE